

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat  
**Titre :** Pour une allocation équitable des ressources pour l'animation socioculturelle  
**Initiant-e(-s) :** Caroline Devallonné Dinbali et consorts

---

Depuis plus de 70 ans, la Ville de Lausanne mène une politique d'Animation socioculturelle pour améliorer la qualité de vie de la population des quartiers lausannois. L'Animation socioculturelle a évolué au fil des décennies dans ses publics, ses modalités d'actions et ses thématiques. La situation actuelle permet-elle de répondre aux besoins des quartiers dans une visée d'intégration sociale et de prévention ? Ce postulat invite la Municipalité à élaborer une planification de l'allocation des ressources en fonction des besoins identifiés.

Vers la fin des années 50, la politique d'Animation socioculturelle lausannoise était pionnière dans le développement d'une forme d'intervention sociale auprès des classes dites populaires. De nombreux centres de loisirs se sont développés entre 1960 et 1980. En 1992, le préavis n°53, inscrit cette politique dans le cadre des politiques de la jeunesse et des loisirs. En 1995, la *Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL)* est créée. Elle centralise l'engagement du personnel d'animation et est l'interlocutrice principale de la ville. Elle a remplacé la *Fédération Lausannoise des Centres de Loisirs (FLCL)*

Actuellement, il y a 19 lieux dévolus à l'Animation socioculturelle :

- 9 Centres de quartier : Bellevaux, Bergières, Bourdonnette, Boveresses, Cité-Vallon, Grand-Vennes, Malley-Montelly, Prélaz-Valency et Pôle Sud
- 5 Maisons de quartier : Chailly, Désert, Faverges, Pontaise, Sous-Gare
- 2 Terrain d'aventure : Malley et Pierrefleur
- Ainsi que l'Animation Fiches-Nord, la Permanence Jeunes borde et le centre des Bossons

L'Animation socioculturelle a pour objectif de favoriser la qualité de la vie sociale au sein des quartiers, facilitant l'intégration de toutes les personnes (mixité d'âges, cultures, origines et genres) pour favoriser la cohésion. Cela passe notamment par des activités destinées aux enfants dont les parents n'ont pas les moyens de partir durant les vacances scolaires, des repas en fin d'année pour les personnes seules et précarisées et une intégration de toutes les générations. Le personnel d'animation a également la possibilité d'identifier de nouvelles précarités sociales et sanitaires, jouant de ce fait un rôle important dans la prévention. C'est par exemple le cas avec les permanences des Infirmières Petite Enfance qui ont maintenant lieu au sein des Centres ou des Maisons de quartier.

Le développement de ces différents lieux s'est fait selon des opportunités successives, notamment en lien avec l'investissement des personnes des quartiers. C'est une facette importante de cette politique d'Animation socioculturelle qui offre de la richesse et qui donne du sens à ce qui est mis en place pour les habitants qui vont en bénéficier. Cependant, force est de constater que les Maisons de quartier (qui ont plus de ressources qu'un Centre) ont émergé dans des quartiers qui ne sont pas les plus touchés par la précarité sociale.

Références :

- Rapport-Préavis 2025/01 animation socioculturelle lausannoise
- Site internet de la FASL <https://fasl.ch/>

# Conseil communal de Lausanne

---

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

Évaluer les ressources dévolues à l'Animation socioculturelle et les besoins des différents quartiers, notamment en établissant des critères d'identification des besoins en termes de précarités sociale, sanitaire et psychosociale.

En fonction de cette évaluation, élaborer une planification de l'allocation des ressources afin de répondre au mieux aux besoins des différents quartiers dans la perspective de faciliter la cohésion sociale et de combler les éventuelles iniquités identifiées.

---

Lausanne, le 16 mars 2026

Signataire(s).

Mme Esperanza PASCUAS ZABALA

Mme Paola RICHARD-DE PAOLIS

-----  
*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :*

Choisissez un élément.